

Compte rendu du conseil d'école

du jeudi 06 NOVEMBRE 2025

Début de la séance : 18h00

Personnes présentes :

Equipe pédagogique : M. Anding (Directeur, CM1/CM2), Mme Madreselvi (CP/CE1/CE2)

Représentants des parents d'élèves : Mme Durazzi, Mme Felker-Hirsch, Mme Mangin, Mme Sarati

Représentants des communes : Mme Michel, Maire de la commune de Pournoy La Chétive, présidente du SIS et Mr Saunier, premier adjoint de la commune de Coin sur Seille.

Personne excusée : Mme Bour, directrice du périscolaire

Secrétaires de séance : M. Anding et Mme Sarati

Ordre du jour :

- **Présentation du nouveau conseil d'école**
- **Vote du règlement intérieur**
- **Effectifs et répartition pédagogique**
- **Sécurité à l'école : Plan Particulier de Mise en Sûreté / exercices d'alerte au feu**
- **Evaluations nationales CP/CE1 /CE2/CM1/Cm2**
- **Activités éducatives**
- **Questions diverses**

1. Présentation du nouveau conseil d'école

Les élections se sont déroulées le vendredi 10 octobre 2025

- Nombre d'inscrits : 82
- Nombre de votants : 65
- Nombre de bulletins blancs : 4
- Suffrages exprimés : 61
- Taux de participation : 79.27%

Les votes ont été établis par correspondance. Le directeur salue les parents qui ont souhaité renouveler leur engagement et souhaite la bienvenue aux nouveaux représentants.

2. Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur définit l'ensemble des règles de vie de l'école. Il fixe les droits et les devoirs de chaque membre de la communauté éducative. Le règlement intérieur de l'école est aussi un document éducatif : il place l'élève en situation d'apprentissage de la vie en société et de la citoyenneté en le rendant progressivement responsable.

On y retrouve, notamment, les principes :

- D'égalité
- De laïcité et de liberté de conscience (l'enseignement religieux est établi dans les écoles de Moselle, cependant chacun est en droit d'en dispenser son enfant)
- De gratuité
- De neutralité

Il a été voté par toutes les personnes présentes.

3. Effectifs et répartition pédagogique

L'effectif total de l'école est de 50 élèves, répartis en 2 classes :

- CP(9) /CE1(7)/CE2 (9): 25 élèves avec Mme MADRESELVI
- CM1(12) / CM2(13) : 25 élèves avec M. ANDING

Mme Grunfelder intervient pour l'enseignement de la religion les jeudis.

Mme Vinckler a été nommée pour l'accompagnement des élèves en situation de handicap (AESH).

Réflexion sur les effectifs 2026-2027 : une ouverture de classe serait envisageable à partir de 52 élèves, à ce jour 43 élèves sont prévus.

4. Plan Particulier de Mise en Sûreté

Le PPMS ou Plan Particulier de Mise en Sécurité est un processus obligatoire pour tous les établissements scolaires. Il permet de se protéger face aux risques majeurs qui peuvent survenir au sein de votre établissement.

Des simulations ont lieu afin d'être prêt face à une situation de crise. 5 exercices sont prévus pour toute l'année.

Compte rendu des exercices effectués :

- **Exercice incendie** du 29/09/25 Les élèves ont évacué en 1min 48.
- **Alerte attentat** du 04/11/25(exercice avec enfermement, signal alarme) : RAS

5. Evaluations nationales CP/CE1/CE2/CM1/CM2

Comme les années précédentes, tous les élèves de CP et de CE1 ont passé des évaluations nationales en français et en mathématiques.

Cette année, toutes les classes bénéficient des évaluations standardisées qui offrent des points de repères communs à toutes les écoles et qui permettent non seulement de répondre à la difficulté scolaire avant qu'elle ne s'enracine mais aussi de suivre le parcours des élèves durant leur scolarité à l'école élémentaire.

Les évaluations ont eu lieu du 08 au 19 septembre.

Tous les élèves ont passé des évaluations nationales en français et en mathématiques. L'objectif de ces évaluations est de permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'indicateurs sur certaines compétences afin d'accompagner, dès le début d'année, les élèves qui présentent des fragilités.

Suite à ces tests, les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) sont mises en place.

Tous les élèves ayant passé ces tests ont eu les résultats.

Pour les CP, un second temps d'évaluation à mi-parcours doit se tenir mi janvier 2026. Il s'agit d'évaluer en milieu d'année les apprentissages des élèves et permettre d'adapter les enseignements en fonction de nouveaux besoins identifiés.

Compte rendu des évaluations

Groupe hétérogène - des élèves à besoins des élèves fragiles sont identifiés.

Certains sur des items bien précis comme par exemple reconnaître les principaux constituants de la phrase (sujet/verbe) ou utiliser des marques d'accord pour les noms, dictée de mots, écrire des nombres entiers, etc.

Le temps de correction et de saisie est non négligeable par élève et par domaine.

6. Bilan des actions éducatives

A l'école élémentaire Jean DE LA FONTAINE il se passe toujours quelque chose.... On apprend, on découvre, on s'ouvre au monde extérieur :

- une rentrée en musique s'est déroulée avec deux musiciens : René Le Borgne au percussion et Clément à la guitare et à la contrebasse.
- le 19/09 les élèves de CM1/CM2 ont bénéficié d'une visite commentée sur les peintures murales de l'église Saint Martin à Sillegny notamment grâce à un dossier monté pour la CAUE qui a versé une subvention.
- Le 3 /10 F. BOBIN est venu dans notre école pour un petit concert. Nos élèves ont chanté avec lui : « J'ignorais que j'avais des ailes » Ils se sont aussi transformés en journaliste et l'artiste a répondu avec bienveillance aux nombreuses questions. Nos élèves vont pouvoir prolonger cette aventure musicale grâce à un beau projet Education artistique et action culturelle : « Autour de F. BOBIN » (lecture d'extraits de micro récits par Mr ANDING.)
- 10/10 Fête de la Science Bridoux. Les élèves ont été acteurs des sciences : manipuler, observer, comprendre ont été les maîtres mots. (lecture d'extraits des micro récits réalisés par les élèves.)
- Dictée ELA (CM1/CM2) le 13 octobre 2025 À chaque édition, un auteur de renom (cette année, Valérie Perrin) rédige un texte inédit consacré au combat contre la maladie. Ce texte fait ensuite l'objet d'une dictée. Lue par des parents, cette dictée est un support d'échanges sur la solidarité, la citoyenneté, le respect, le handicap... « Un moment de partage qui permet d'ouvrir son regard aux autres et à leurs richesses »
- Le cycle badminton a débuté et se poursuivra aux beaux jours.
- L'opération "Un fruit pour la récré" : un succès qui se poursuit à nouveau cette année, merci aux mairies.

- “Non au harcèlement” : le 6 novembre, tous les élèves ont participé à la journée nationale “Non au harcèlement”. Une grille d’auto-évaluation sera remplie par tous les élèves à partir du CE2.
- Des stages de réussite vont être organisés pendant les vacances de février (4jours) et les vacances d’avril. Mme Barbe et M. Anding prendront en charge ces stages avec 10 élèves sélectionnés pour leurs difficultés d’apprentissage.
- Photos de classe : elle se déroulera le mardi 2 décembre.

Actions éducatives à venir

- 18/12 représentation du Noël enchanté du Yétou
- 16/01 représentation Planète Mômes avec Artistes, une variété de talents
- Saint Nicolas viendra à l’école le vendredi 5 décembre. Un livre est offert à chaque enfant grâce au soutien financier de l’APE.
- Un marché d’hiver est mis en place le 5/12 de 18h à 21h dans la cour de l’école élémentaire.
- Des échanges avec la maternelle sont prévus les vendredis pour de la lecture aux plus jeunes.
- La fête de l’école se déroulera le vendredi 26 juin
- d’autres actions sont à venir : ces projets seront développés lors du second conseil d’école (projet musical, interventions infirmière scolaire, visite collège, recyclages ...)
- Une étude sera menée afin de voir les possibilités d’un cycle piscine l’année prochaine.

Approbation des comptes 2025/2026 de la coopérative scolaire

Dans un premier temps : vérification faite par les enseignants et un parent d’élève, rien à signaler puis le bilan sera vérifié et validé par l’OCCE.

Prochains conseils d’école

Les prochains conseils d’école auront lieu :

- Jeudi 12 février 2026 à 18h00
- Mardi 4 juin 2026 à 18h00

Levée de séance : 20h